



Rapport financier 2014/2015

Introduction

Ce rapport a été rédigé pour l'assemblée des membres du 27 septembre 2015.

Selon l'article 33 des règlements généraux de l'association, l'exercice financier d'AMAM se

termine le 31 août de chaque année. Le présent rapport couvre la période du 1^{er} septembre

2014 au 31 août 2015. À noter que la présentation du bilan financier de l'année est faite sur la base d'une comptabilité de caisse (recettes/dépenses)

Revenus

Les revenus de l'association sont principalement assurés par les cotisations et les dons des membres ainsi que les recettes des spectacles.

Revenus de l'orchestre

Dons des membres	318.00\$
Frais d'adhésion membres	298.00\$
Recette spectacle	4921.00\$
Total	5537.00\$

Revenus des ateliers d'initiation

Dons des membres	0\$
Frais d'adhésion des élèves	3300.00\$
Recette spectacle	0\$
Total	3300.00\$

Le revenu total pour 2015 est de **8837.00\$**

Frais d'exploitation/ Charges

Les frais de location de la salle de spectacles et de du matériel de sonorisation , et exceptionnellement cette année les ateliers , constituent la majeure partie des charges de l'association.

Charges orchestre

Frais spectacle	4238.00 \$
Frais divers	140.00\$

Charges ateliers classes d'initiation

Frais démarrage ateliers	1142.71\$
Honoraires professionnels	1650.00\$

Frais d'exploitation	490.20\$	Frais d'exploitation	490.20 \$
Total	4868.20\$	Total	3282.91\$

Total des frais = 8151.11 \$

Remarque: les frais d'exploitation représentent les frais communs englobant l'ensemble de l'association (Détails si dessous)

Frais d'exploitation communs:

Type de fais	<i>Montant</i>
Frais de publicité	321.93\$
Droits d'immatriculation	34.00\$
Frais d'assurances	436.00\$
Frais de banque	72.75\$
Frais de bureau	116.52\$
Total	981.20\$

Excédent des produits sur les charges:

	Orchestre	Ateliers
Revenus	5537.00\$	3300.00\$
Charges	4868.20\$	3282.91\$
Bénéfice accumulé	668.8\$	17.09\$

Total du bénéfice accumulé pour 2015 (orchestre+ ateliers) = 686.00\$

Résumé

Bilan financier tel que communiqué à Revenu Québec et à l'Agence du Revenu du Canada dans les déclarations :

T2 – Déclaration de revenus des sociétés et Annexe 33

CO-17 SP : Déclarations de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif

	31 août 2014	31 août 2015
REVENU BRUT	\$ 8,098.14	\$ 8837.00

FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais divers	\$ 250.00	\$ 140.00
Droit d'immatriculation	\$ 68.57	\$ 34.00
Frais de déplacement et voyage	\$ 526.47	\$ -
Frais d'assurance	\$ 603.02	\$ 436.00
Publicité	\$ -	\$ 321.93
Frais de banque	\$ 222.50	\$ 72,75
Frais de bureau	\$ 311.66	\$ 116.52
Frais du spectacle	\$ 2,345.63	\$ 4,238.68
Honoraires professionnels	\$ -	\$ 1,650.00
Frais démarrage ateliers	\$ -	\$ 1,142.71
		4,8
		36.
		87
		1
		,50
		0
Total	\$ 4,327.85	\$ 8,152.59

BÉNÉFICE NET = (Revenus-Frais d'exploitation)	\$3,770.29	\$ 686.00
--	-------------------	------------------

Montants arrondis et déclarés dans les imprimés de Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada :

REVENU	\$ 8837.00
Frais	\$ 8,152.59
Bénéfice nets	\$ 686.00

Le solde actuel du compte de l'association est de **6301.00\$**

Information sur l' association

Nom de la société : Amis de la Musique Andalous de Montréal (AMAM)

Numéro d'entreprise au Québec : 1167617118

Adresse : 1341 rue P-E Marier Terrebone QC J6W 5N7

Téléphone : (514) 433-6267

Courriel : amam.andalous@gmail.com

Site Internet : <http://www.amamandalous.org>

